

MAINTIEN EN EMPLOI MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Employeur, comment agir ?

Maintien en / dans l'emploi : de quoi parle-t-on ?

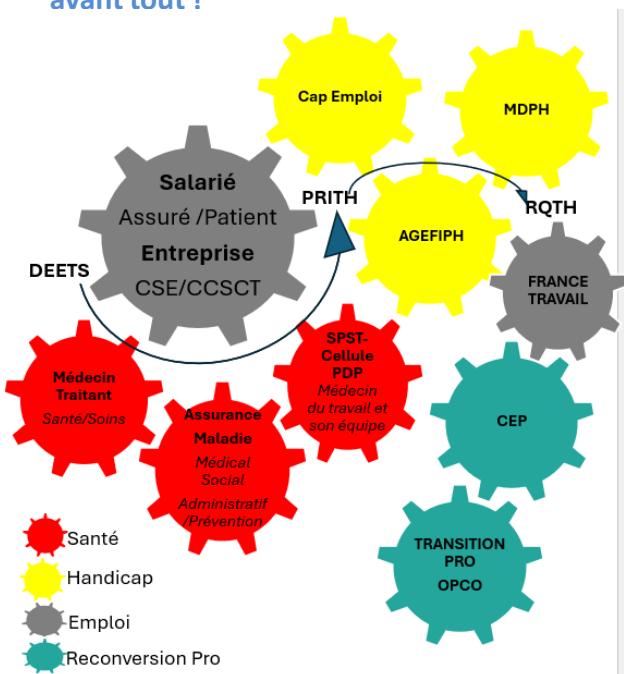
Un de vos salariés présente des difficultés dans son travail liées à son état de santé ? **Vous pouvez agir !** Différentes actions peuvent être mises en place et **des professionnels** vous accompagnent pour :

- **Maintenir** votre salarié à son poste de travail, ou à un autre poste au sein de votre entreprise = **maintien en emploi**
- **Faciliter l'accompagnement** de votre salarié vers un emploi à l'**extérieur** de son environnement de **travail habituel** = **maintien dans l'emploi**

Maintenir en / dans l'emploi ses salariés c'est...

Productivité	Compétences	Sécurité
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préserver sa productivité ✓ Favoriser le climat social ✓ Agir contre l'absentéisme 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pérenniser les compétences dans l'entreprise ✓ Favoriser la transmission des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer la santé et la sécurité des salariés par des actions de prévention ✓ Favoriser l'emploi et le maintien des salariés en situation de handicap

Le maintien en / dans l'emploi : du dialogue avant tout !



Le maintien en emploi repose avant tout sur le **dialogue entre le salarié et l'employeur**. Ils peuvent être accompagnés par des professionnels pour identifier les solutions possibles.

Votre territoire dispose de **professionnels pluridisciplinaires coordonnés** permettant la mise en place rapide d'un **accompagnement adapté** à vos problématiques et celles de votre salarié.

- *MDPH : contact@mdph-971.fr 0590 831 428
- *CIST 97.1: cellule.pdp@cist-gpe.com
- *SPST97: cellule.pdp@spstfw1.org
- *CAP EMPLOI: info@capemploi971.com
- *CGSS: salariés : servicesocial@cgss-guadeloupe.fr
employeur: www.preventioncgss971.fr
- *MSA : regimeagricole@cgss-guadeloupe.fr
- *ENIM (Etablissement National des Invalides de la Marine) : guadeloupe@ssm-mer.fr
- *AGEFIPH: antilles-guyane@agefiph.asso.fr

Des professionnels disponibles à chaque étape

Anticiper



Questions à se poser

- Vous pressentez une difficulté liée au travail pour un ou plusieurs de vos salariés?
- Par le passé un ou plusieurs de mes salariés ont connu une situation d'inaptitude ou de restriction d'aptitude professionnelle?
- Vous observez un taux d'absentéisme important sur certains postes ?

Qui solliciter ?

- Service de santé au travail
- Service prévention de la CGSS

Identifier



Questions à se poser

- Un ou plusieurs salariés mentionnent des difficultés à leur poste, des souffrances ?
- Un ou plusieurs salariés ont eu un arrêt de travail long ou répété ?

Qui solliciter ?

- Service de santé au travail
- Cap Emploi

Analyser



Questions à se poser

- Vous souhaitez adapter la situation de travail d'un de vos salariés ?
- Les compétences acquises par le salarié sont elles transférables à un autre poste ? Au sein de l'entreprise ?
- Le salarié souhaite-t-il évoluer et se former ?

Qui solliciter ?

- CGSS
- OPCO
- Service de santé au travail
- Cap Emploi

Agir



Questions à se poser

- Quelles préconisations et/ou restrictions ont été émises par les professionnels du maintien en emploi ?
- La situation de travail est-elle aménageable au regard de ses préconisations / restrictions ?
- Quels sont les besoins de l'entreprise ?

Qui solliciter ?

- CGSS
- Cap Emploi
- Service de santé au travail

Les actions qui peuvent être mises en place

- Le temps partiel thérapeutique
- Mise en œuvre de solutions pour le maintien dans l'emploi
- Aides et prestations de l'Agefiph



La situation de handicap : Qu'est ce que ça change ?

Votre salarié peut être en situation de handicap, vous pouvez solliciter l'appui de l'ensemble des professionnels précédemment cités mais également:

- ✓ Solliciter l'intervention et l'accompagnement de Cap emploi autour d'une problématique de handicap au travail,
- ✓ Bénéficier de nombreuses aides financières, dont celles de l'Agefiph, pour vous aider à concrétiser vos projets professionnels.